

FONDS DE SOUTIEN AUX COLLABORATIONS DE RECHERCHE NEOLAIa

Vous  tes chercheur ou chercheuse   l'universit  de Tours et vous avez un projet de recherche avec un volet international impliquant au moins un partenaire de l'alliance d'universit s europ ennes [NEOLAIa](#)¹ ?

Postulez au Fonds de soutien aux collaborations de recherche NEOLAIa !

1. Pr sentation g n rale

Lanc  en 2024 gr ce au soutien financier du Plan France 2030 dans le cadre de l'Universit  europ enne NEOLAIa, ce Fonds vise   encourager les collaborations scientifiques et   favoriser de nouvelles initiatives   travers l'alliance. Il est ouvert aux chercheuses et chercheurs de l'universit  de Tours, y compris les doctorantes et doctorants. Il b n ficie d'une enveloppe totale de 277 000 euros sur les 3 ans du dispositif (2025-2027).

Gr ce   des appels semestriels, le Fonds de soutien aux collaborations de recherche NEOLAIa vise   soutenir par exemple (liste donn e   titre indicatif) :

- des mobilit s entrantes ou sortantes d'un mois maximum pour : initier des activit s de mise en r seau, pr parer un d p t de projet, pr parer l'organisation d' v nements scientifiques, participer   des colloques ou s minaires, etc. Ces mobilit s peuvent avoir lieu vers ou depuis des universit s NEOLAIa, ou toute autre destination pourvu que ladite mobilit  vise   d velopper des coop rations avec des partenaires de NEOLAIa.
- des  v nements scientifiques organis s   l'universit  de Tours et impliquant au moins un partenaire NEOLAIa.
- des projets qui visent   s'inscrire dans une d marche « Living Lab », c'est- -dire en int grant la recherche et l'exp rimentation dans le monde r el, en collaboration avec de multiples parties prenantes.
- des mobilit s entrantes ou sortantes des doctorants dans le cadre d'une cotutelle entre l'Universit  de Tours et une universit  NEOLAIa.

¹ Cofinanc e par le programme Erasmus+ de l'Union europ enne pour la p riode 2024-2027, l'alliance NEOLAIa r unit 9 universit s europ ennes : Bielefeld Universit t (Allemagne) - Universidad de Ja n (Espagne) -  rebro Universitet (Su de) - Ostravska Universita (R publique tch que) - Universit  degli Studi di Salerno (Italie) - Universitatea Stefan cel Mare Suceava (Roumanie) - Universit  de Nicosie (Chypre) - Siauliai Valstybin  Kolegija (Lituanie) - Universit  de Tours (France).

Cette liste n'est pas exhaustive. Le comité de sélection examinera les demandes présentant d'autres initiatives, à condition qu'elles indiquent clairement en quoi elles correspondent au champ d'application du dispositif.

2. Critères d'éligibilité :

Le projet doit impérativement être porté par une salariée ou un salarié (titulaire ou sous contrat), ou par une étudiante ou un étudiant en doctorat de l'université de Tours. Pour être éligibles, les candidatures doivent impliquer au moins une autre université de l'alliance NEOLAIa.

3. Coûts éligibles :

Seules les dépenses de fonctionnement **réalisées par l'université de Tours** sont éligibles (liste non exhaustive) :

- Coûts éligibles liés à la mobilité : frais de transport (avion en classe économique, train en seconde classe obligatoires), frais de repas et d'hébergement, transports locaux ;
- Coûts éligibles liés à l'organisation d'un évènement à Tours : frais de réception (accueil café, pauses déjeuners, diners assis, cocktails) ; location de salle, de matériel technique, de cabines de traduction ; frais d'impression, de traduction, d'interprétariat, de publication, etc.

Une approche écoresponsable dans la mise en œuvre du projet est encouragée : efforts de réduction de l'impact environnemental lors de l'accueil d'événements à Tours ; choix du train par rapport à l'avion si possible, etc...

Les frais de personnels et les dépenses d'achat d'équipement ne sont pas éligibles.

Le montant maximum octroyé sera de 20 000 euros par projet.

Une fois les fonds octroyés, l'unité de recherche ou la composante de rattachement de la personne portant le projet engage toutes les dépenses effectuées dans le cadre du projet déposé, y compris celles du ou des partenaires NEOLAIa impliqués, et procède à l'organisation logistique de la mobilité ou de l'évènement scientifique.

Les dépenses doivent être effectuées entre le 1^{er} décembre 2026 et le 30 octobre 2027.
Aucune dépense ne pourra être réalisée après le calendrier indiqué.

4. Procédure et critères de sélection :

Les candidatures devront comporter les éléments suivants (à télécharger directement sur Sphinx) :

- [un formulaire de candidature](#) renseigné sur Sphinx et comprenant un visa de la direction de l'unité de recherche de rattachement et/ou du directeur ou de la directrice de thèse si applicable.

- Un budget prévisionnel du projet. Merci d'utiliser le modèle de budget fourni.
- Une présentation détaillée du projet scientifique – la présentation doit préciser l'intérêt du projet pour l'alliance NEOLAiA, les perspectives de dépôt de projets européens, l'implication d'acteurs régionaux, le cas échéant, etc. *(français ou anglais, de 2000 à 12 000 signes, espaces compris - soit environ 1 à 10 pages, selon le dimensionnement du projet)*
- CV du responsable scientifique principal du projet. *(français ou anglais)*

Réuni deux fois par an, le comité de sélection du Fonds de soutien aux collaborations de recherche NEOLAiA est composé d'une personne membre de la commission recherche, du ou des délégués du WP5 recherche de l'Université de Tours, de la vice-présidence recherche, de la vice-présidence SAPS et Ecoles doctorales, et de la vice-présidence aux relations internationales.

Son rôle est d'évaluer et de sélectionner les dossiers de candidature. Le comité de sélection peut demander l'avis d'évaluateurs externes.

Pour évaluer toutes les candidatures, le comité de sélection appliquera les critères et sous-critères suivants :

- QUALITÉ (7 points) - clarté et pertinence des objectifs ainsi que de l'argumentaire scientifique, justification du choix des partenaires NEOLAiA; prise en compte d'une approche interdisciplinaire ; inscription des thématiques de recherche du projet dans les 3 piliers de l'alliance (diversité et inclusion, mobilité renforcée, transformation numérique) et le focus du projet NEOLAiA sur la santé globale.
- FAISABILITÉ (7 points) – description précise de la mise en œuvre de l'action ; budget réaliste et cohérent.
- IMPACT (6 points) – évaluation de la pertinence de l'action au regard du développement de collaborations de recherche avec les partenaires de l'alliance NEOLAiA et des résultats projetés de la recherche, notamment à l'échelle des régions des universités partenaires NEOLAiA.

Un procès-verbal restituera les décisions du comité de sélection.

5. Rapport final d'activités, bilan financier et communication :

A l'issue du projet, le bénéficiaire de l'aide du Fonds de soutien aux collaborations de recherche NEOLAiA devra soumettre :

- Un bilan financier accompagné des pièces justificatives des dépenses,
- Un rapport final d'activités, détaillant la mise en œuvre et les résultats de l'action (modèle fourni)

à l'adresse neolaia@univ-tours.fr au plus tard le 30 novembre 2027.

Le bénéficiaire s'engage à faire mention du soutien financier NEOLAiA dans toutes les actions de communication relatives à la mise en œuvre de l'action financée. Le logo NEOLAiA accompagné des logos « Cofinancé par l'Union européenne » et « Plan France 2030 » devront figurer sur tous les supports de communication en ligne et hors ligne relatifs à l'action.

6. Calendrier :

Ouverture de l'appel : 2 septembre 2026

Date limite de soumission des dossiers de candidature : 28 octobre 2026

Commission de sélection et annonce des projets lauréats : novembre 2026

Période de mise en œuvre des projets : 1er décembre 2026 – 15 octobre 2027

Date limite pour la soumission du rapport final d'activités : 30 novembre 2027

7. Contact :

Hélène Legrand, Chargée de projet recherche, coopération doctorale et science ouverte,
Bureau NEOLAiA, Université de Tours

neolaia@univ-tours.fr

Pour plus d'informations sur les axes de recherche développés chez les partenaires NEOLAiA et les outils de mise en relation à disposition au sein de l'alliance :
<https://www.univ-tours.fr/neolaia/neolaia-la-recherche>